Envoyé en préfecture le 20/11/2023
Reçu en préfecture le 20/11/2023
Publié le 20/11/23
ID : 083-218301208-20231109-DELIB1105-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 11/05

Nombre de conseillers		**L'an deux mille vingt trois**
		le 9 novembre à 19 heures 30
en exercice :	29	le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ZACHARIE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
présents :	22	sous la présidence de M. **COULOMB Jean-Jacques, Maire**
votants :	27	Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 novembre 2023
pour :	27	**PRESENTS :** Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, INES Claude, DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, MARCHAND Charlène, MARTIN Gilles, TABONE Paul, MERLO Raymond, BOUHAFS Hayette, CORNU Jérôme, NAUDIN Nathalie, CRETELLO Karine, DEMOULIN Christophe, BAYLE Magali, TRAPANI Virginie, POZZI Monique, GEORGES Philippe, PEREZ Serge, USSEGLIO Caroline.
contre :	0	
abstention :	0	

ABSENTS REPRESENTES :
Mme PRATI Corinne donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.
M. DEGIOANNI Jean-Marie donne procuration à M. MARTIN Gilles.
Mme BOTTERO Emilie donne procuration à Mme COLETTA Eliane.
Mme AUDOIN-LUONG Marlène donne procuration à Mme ROYER Carole.
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à M. INES Claude.

ABSENTS NON REPRESENTES :
M. FILLAT Éric.
Mme COLLOMBON Danièle.

OBJET : TERRITOIRE D'ENERGIE VAR (TE83)-SYMIELEC – DESIGNATION D'UN SUPPLEANT

Le Conseil Municipal par délibération en date du 22 juin 2020 avait désigné les représentants invités à siéger au SYMIELECVAR, à savoir, M. Claude FABRE, délégué titulaire et M. Claude PASSEREL, délégué suppléant.

M. PASSEREL ayant démissionné en date du 20 février 2023, il convient d'élire un nouveau suppléant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 2 mars 2001 portant création du SYMIELECVAR ;
Vu l'article 5 des statuts du SYMIELECVAR du 06/12/2019 « composition du Comité Syndical » ;
Vu la délibération n° 06/15 du 22 juin 2020 portant désignation des délégués au SYMIELECVAR ;
Considérant qu'il convient de désigner un nouveau délégué suppléant de la commune auprès du TE83-SYMIELEC (anciennement SYMIELECVAR) ;
Considérant que le Conseil Municipal doit procéder à l'élection des délégués, conformément avec l'article L5212-7 du CGCT ;

.../...

Envoyé en préfecture le 20/11/2023
Reçu en préfecture le 20/11/2023
Publié le 20/11/23
ID : 083-218301208-20231109-DELIB1105-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Procède par vote à main levée (après accord à l'unanimité de l'ensemble de l'assemblée), à la désignation du suppléant qui aura à siéger au TE83-SYMIELEC.

Est candidat :

- ROYER Carole

Le vote a donné le résultat suivant :

- POUR 27
- CONTRE 0
- ABSTENTION 0

A obtenu :

- Mme ROYER Carole : 27 voix.

Mme ROYER Carole est élue déléguée suppléante auprès de TE83-SYMIELEC.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour Copie Conforme

Le Maire

MAIRIE DE St ZACHARIE 83 (VAR)

Jean-Jacques COULOMB

La Secrétaire

Eliane COLETTA